



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 76223

Texte de la question

Devant la multiplication des menaces d'attentats susceptibles de frapper la France, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, s'il ne lui apparaît pas opportun de faire réaliser et diffuser au sein de la population un manuel indiquant les dispositions que toute personne peut prendre pour contribuer à la vigilance en ce domaine et les comportements à adopter en cas de survenance d'un attentat (notamment secours à porter, évacuation, mesures de décontamination).

Texte de la réponse

La question de l'information du public sur la menace terroriste et de sa préparation à une éventuelle situation d'attentat se pose avec acuité après les expériences tragiques qu'ont connues certaines grandes villes occidentales. Le risque d'utilisation d'outils de destruction massive à caractère chimique, biologique, radiologique ou nucléaire crée également dans ce domaine une problématique nouvelle. La complexité de ce domaine nécessite qu'une réflexion approfondie soit menée, notamment au vu des expériences étrangères, pour déterminer les méthodes et les outils qui peuvent être utilisés efficacement. C'est pourquoi ce thème fait partie de ceux qui sont amenés à être examinés dans le cadre du « Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme » dont le Gouvernement a décidé en mai dernier l'élaboration sous le pilotage du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Plus particulièrement, lors de la première phase des travaux, un groupe de travail a été chargé d'étudier les domaines de la sensibilisation du public et du rôle de l'information. À l'issue de la démarche, au début de l'année 2006, le Livre blanc sera présenté au Parlement. Il comportera donc sans nul doute sur cette question des recommandations importantes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76223

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9882

Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1896